



# CONDITIONS\* STANDARDS APPLICABLES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS

## SERVICES GRATUITS

1 • SERVICES GRATUITS A TITRE RÉGLEMENTAIRE	
Ouverture de compte	
Délivrance de chèque au guichet	
Domiciliation de salaire	
Délivrance du livret d'épargne	
Attestation de Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	
Versement d'espèces hors acquittement des frais de timbres fiscaux	
Retrait d'espèces auprès de l'agence tenant le compte :	<ul style="list-style-type: none"> <li>sur chèque guichet pour les clients ne disposant pas de chèque</li> <li>sur présentation d'un chèque client</li> </ul>
Retrait d'espèces sur présentation d'un compte sur carnet auprès du guichet détenteur du compte	<ul style="list-style-type: none"> <li>par chèque guichet pour les clients ne disposant pas de chèque</li> </ul>
Retrait sur Guichets Automatiques Bancaires (GAB) du Crédit du Maroc	
Émission de virements entre clients particuliers du Crédit du Maroc	
Réception de virements nationaux	
Réception de mise à disposition nationales	
Établissement et envoi du relevé de compte trimestriel	
Consultation du solde sur GAB	
Consultation et édition du relevé des opérations sur GAB	
Changement des éléments d'identification de compte	
Closure de compte	
Retours impayés des chèques remis pour encaissement	

2 • SERVICES OFFERTS PAR LE CRÉDIT DU MAROC	
Banque à distance pour les clients particuliers : accès aux services de banque à distance sur Internet et mobile, consultation des soldes, suivi des mouvements cartes, contact conseiller .....	
Frais d'abonnement au service :	<ul style="list-style-type: none"> <li>e-Relevés pour les clients particuliers : consultation et télé-chargement des relevés de compte en ligne</li> <li>e-Securs : pour sécurisation des opérations de paiement sur sites marchands marocains sur Internet</li> </ul>
Frais de tenue de compte :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte notation devises et dirhams convertibles</li> <li>Compte en devises</li> <li>Compte sur carnet</li> </ul>
Transferts de compte entre agences Crédit du Maroc	
Échange de monnaie fiduciaire au guichet	
Encaissement de chèque tiré en espèces auprès de l'agence domiciliataire du compte	
Frais d'abonnement au serveur vocal Crédiphone	
Négociation de travailleurs chèques contre :	<ul style="list-style-type: none"> <li>des billets de banque en Dirhams</li> <li>crédit en compte en devises</li> </ul>
Encaissement simple de chèques émis par organismes de change avec crédit en compte	
Jaliya transfert : prélèvements ponctuels ou permanents pour les marocains résidents en France	
Transferts entre LCL France et CDM via RIB hybride	
Transfert de compte à compte au sein du Crédit du Maroc	
Recalcule du code confidentiel de la carte bancaire	
Opposition pour perte ou vol de la carte bancaire	
Remplacement de la carte défectueuse non encore utilisée par le détenteur	
Rejet de chèque pour motif de vice de forme	
Opposition pour perte ou vol de chèque	

## BANQUE AU QUOTIDIEN

1 • SERVICES RELATIFS AUX COMPTES ET DÉPASSEMENTS	TARIF HT	JOURS DE VALEUR
Frais de tenue de compte :	<ul style="list-style-type: none"> <li>de chèques en Dirhams pour particuliers</li> <li>de compte courant pour Pro et Entreprises</li> <li>de compte MRE en Dirhams</li> <li>de compte en Dirhams convertibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 65 DH / trimestre</li> <li>• 80 DH / trimestre</li> <li>• 35 DH / trimestre</li> <li>• Gratuit si le solde &gt; 50 KDH sinon 50 DH / trimestre</li> </ul>
Courrier conservé en agence	20 DH / mois	
Demande de relevé de compte en agence	10 DH	
Blocage de compte (saisies arrêts, saisies conservatoires)	500 DH	
Frais sur dépassement ponctuel pour les comptes de nature professionnels et TPE	200 DH / jour	
Frais d'intervention sur décision pour dépassement ponctuel non autorisé	100 DH / opération, maximum 300 DH / jour	
Contrat Sécurité plus (découvert octroyé sur le compte chèque du client)	199 DH / an	
Frais de succession	0,5% montant, minimum 500 DH (à hauteur du solde) et maximum 3 000 DH	
<b>2 • SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS AU MAROC</b>		
Émission d'une mise à disposition à partir d'un compte en Dirhams ou en Dirhams convertibles	0,6%, minimum 30 DH et maximum 2 000 DH	J -1
Frais de mise en place d'un virement permanent	15 DH	
Virement simple vers compte autre que le Crédit du Maroc	20 DH	J -1 JO
Virement simple vers compte autre que le Crédit du Maroc via internet ou mobile (pour les clients détenteurs du service Banque à distance ou pack intégrant ce service)	10 DH	J -1 JO sauf virements de compte à compte
Virement permanent hors particulier à particulier inter Crédit du Maroc	5 DH	J -1 JO sauf virements de compte à compte
Virement permanent vers compte autre que le Crédit du Maroc	20 DH	J -1 JO sauf virements de compte à compte
Virement collectif	10 DH / bénéficiaire	J -1 JO sauf virements de compte à compte
Virement de masse	10 DH / bénéficiaire, maximum 100 DH / fichier	J -1 JO sauf virements de compte à compte
<b>Règlement manuel</b>		
Paiement cotisation CNSS	30 DH / bordereau	<b>Télépaiement</b>
Rejet de prélèvement CNSS	25 DH	10 DH / bordereau
Paiement prélèvement SIMT	10 DH	
Rejet de prélèvement SIMT	20 DH	
Prélèvement DGI	30 DH	
<b>3 • SERVICES RELATIFS AUX CHÈQUES SUR LE MAROC</b>		
Retrait espèces par chèque guichet auprès de l'agence domiciliataire (client disposant d'un chèque)	30 DH	
Remise de chèque à l'encaissement	10 DH	J +2
Retrait chèque déplacé	30 DH	
Retour de chèque impayé (remettant)	30 DH	
Rejet de chèques pour insuffisance de solde	<ul style="list-style-type: none"> <li>• si montant du chèque inférieur à 2 000 DH</li> <li>• si montant du chèque supérieur ou égal à 2 000 DH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 120 DH</li> <li>• 200 DH</li> </ul>
Certification de chèque	25 DH	J
Annulation de chèque certifié	25 DH	
Délivrance de chèque de banque	25 DH	
Demande d'avis de sort au guichet	10 DH	
Protestation de chèque impayé	500 DH	
<b>4 • SERVICES RELATIFS AUX EFFETS SUR LE MAROC</b>		
Délivrance de lettres de change normalisées :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carnet de 25 lettres de change</li> <li>Carnet de 50 lettres de change</li> <li>Carnet de 100 lettres de change</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 DH</li> <li>• 50 DH</li> <li>• 100 DH</li> </ul>
Effet à l'encaissement sur la Maroc	20 DH	
Retour d'effets impayés sur la Maroc	30 DH	
Rejet d'effet pour insuffisance de provision :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• si montant effet inférieur à 50 000 DH</li> <li>• si montant effet supérieur ou égal 50 000 DH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 120 DH</li> <li>• 200 DH</li> </ul>
Réclamation d'effets	20 DH	
Encaissement d'effets avec crédit immédiat	10 DH	
Intérêts liés à l'escompte de l'effet	13,50% susceptible de varier selon le taux en vigueur	
Paiement effet domicilié	10 DH	
Paiement effet non domicilié	25 DH	
Opposition au paiement d'effet	50 DH	
Protestation d'effet impayé	500 DH	
<b>5 • SERVICES RELATIFS AUX CARTES</b>		
Carte Daba Daba	90,91 DH / 2 ans	
Carte e-Buy	83,63 DH / an	
Carte cdm Pass	105 DH / an	
Carte cdm Silver	180 DH / an	
Carte Titanium	500 DH / an	<b>Entreprises</b>
Carte Platinum	1 100 DH / an	650 DH / an
Carte Executive	690 DH / an	
Carte Corporate	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 125 DH / an / carte pour 10 cartes ou moins</li> <li>• 100 DH / an / carte entre 11 et 30 cartes</li> <li>• 75 DH / an / carte pour 31 cartes ou plus</li> </ul>	
Carte MasterCard International sur compte en dirhams convertibles	345,50 DH / an	
Carte MasterCard International sur compte en devises	<b>Particuliers</b> 181,82 DH / an <b>Professionnels</b> 227,27 DH / an <b>Entreprises</b> 345,45 DH / an	
Carte Business Pro	263,60 DH / an	
Carte Business Pro Premium	600 DH / an	
Retrait auprès des GAB des autres banques	6 DH / retrait	
Recherche pour réclamation retrait GAB (si le client est dans son tort)	25 DH	
Retrait d'espèces auprès d'un GAB à l'international	17,27 DH / retrait	
Commission sur transaction carte à l'international (commission de change)	2% du montant avec minimum 13,64 DH	
<b>6 • SERVICES RELATIFS AUX PACKAGES</b>		
<b>Global Plus</b>		
• Formule basique		
- Sans découvert	• 29,09 DH / mois	
- Avec découvert	• 44,54 DH / mois	
• Formule énergétique	• 35,45 DH / mois	
• Formule vitaminisée	• 61,82 DH / mois	
• Formule privilège	• 117,27 DH / mois	
<b>Global PROLIB</b>		
Formule Confort	63,6 DH / mois	<b>Formule Privilège</b>
95,5 DH / mois		95,5 DH / mois
<b>Global BUSINESS</b>		
Formule Confort	72,7 DH / mois	<b>Formule Privilège</b>
104,5 DH / mois		104,5 DH / mois
<b>Global FILAHA</b>		
Formule Confort	72,7 DH / mois	<b>Formule Privilège</b>
104,5 DH / mois		104,5 DH / mois
<b>Tawfir</b>		
<b>MOZAIC</b>		
• Formule FREE	• GRATUIT	
• Formule ACTION	• 22,73 DH / mois	
• Formule ADDS	• 54,54 DH / an	
<b>Contrat Confiance Pro</b>		
• Formule Pro	<b>Avec cdm Silver</b>	<b>Avec Titanium</b>
• Formule TPE	• 90 DH / mois	• 105 DH / mois
	• 100 DH / mois	• 115 DH / mois
<b>Contrat Confiance Jaliya</b>		
• Avec la carte cdm Pass	<b>Sans e-relevé</b>	<b>Avec e-relevé</b>
• Avec la carte cdm Silver	• 299,09 DH / an	• 240,91 DH / an
• Avec la carte Mastercard International	• 336,36 DH / an	• 272,72 DH / an
	• 500 DH / an	• 453,64 DH / an
<b>Ribate Dirassa</b>		
	362,73 DH / an	
<b>7 • SERVICES RELATIFS À LA BANQUE À DISTANCE</b>		
• Offre investisseurs	<b>Hors Pack</b>	<b>Inclus dans un pack</b>
• Offre Pro et TPE	• 50 DH / mois	• 30 DH / mois
• Paiement de factures sur mobile et Internet	• 40 DH / mois	• 25 DH / mois
Cdm e-corporate	• Offre Classic	
	• Offre Advanced	
	• 82 DH / mois	
	• 272,72 DH / mois (Token USB à 227,27 DH)	
<b>8 • DIVERS</b>		
Délivrance d'attestations bancaires	à partir de 50 DH / attestation	
Délivrance de duplicatas ou de photocopies de documents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée &lt; 3 mois</li> <li>• 3 mois &lt; durée &lt; 12 mois</li> <li>• Durée &gt; 12 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 DH / document</li> <li>• 30 DH / document</li> <li>• 50 DH / document</li> </ul>
Location de coffre-forts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petit</li> <li>• Moyen</li> <li>• Grand</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 748,18 DH / an</li> <li>• 1 121,82 DH / an</li> <li>• 1 401,82 DH / an</li> </ul>
Transferts :		
• Convention Cariparma : une commission de 2,5 Euro pour tout transfert inférieur à 1 000 Euro et une exonération des frais de réception au niveau du Crédit du Maroc		
• Convention Caixa : gratuité des transferts compte à compte pour les clients du CDM et de la Caixa Espagne		
• Convention Banco Popular Espagnol : service TRABEX au niveau de 2 300 bureaux bancaires de la BPE et application du taux de change avantageux		
Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J' : Jour de lancement achat ou vente de devises JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré		
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006		

## ASSISTANCE ET ASSURANCE

1 • ASSISTANCE	TARIF TTC
<b>ISSAF MONDIAL ASSISTANCE</b> : garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger pour les clients MRO en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.	
<b>LIBERIS ASSISTANCE MONDE</b> : garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forfait familial: 691,34 DH / an</li> <li>Surprime véhicule : 100,88 DH / an</li> </ul>
<b>2 • PRÉVOYANCE</b>	
<b>LIBERIS PROTECTION ACCIDENT</b> : garantit une indemnisation en cas d'accident couvert par le contrat	
<b>LIBERIS COMPTE</b> : garantit le versement aux bénéficiaires désignés d'un capital qui peut aller jusqu'à 180 000 DH en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'assuré.	
<b>LIBERIS VIE</b> : garantit le paiement aux bénéficiaires désignés ou aux ayants droits, du capital assuré en cas de décès d'adhérent, d'invalidité absolue et définitive.	
<b>LIBERIS SANTÉ INTERNATIONAL</b> : garantit une prise en charge de 100% des frais d'hospitalisation et traitements en cas de maladies graves au Maroc ou à l'étranger, et bien plus encore.	

## ÉPARGNE

1 • ÉPARGNE	TARIF HT
Taux de rémunération du compte sur carnet	Taux réglementaire en vigueur
<b>LIBERIS EDUCATION</b> : Assurance qui permet de constituer un capital au profit de son enfant lui permettant de poursuivre sa scolarité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de gestion : 0,65% de l'épargne gérée</li> <li>Frais d'acquisition : entre 0,5% et 3% du montant de chaque versement</li> </ul>
<b>LIBERIS RETRAITE</b> : Assurance-vie qui permet de constituer une épargne retraite principale ou complémentaire à travers de versements programmés ou complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de gestion : 0,65% de l'épargne gérée</li> <li>Frais d'acquisition : entre 0,5% et 3% du montant de chaque versement</li> </ul>
<b>LIBERIS ÉPARGNE</b> : Assurance-vie qui permet de constituer un capital par des versements périodiques et complémentaires et de garantir un capital complémentaire en cas de décès accidentel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moins de 40 ans : 5% de la cotisation</li> <li>De 40 à 50 ans : 6% de la cotisation</li> <li>De 50 à 60 ans : 8% de la cotisation</li> </ul>
<b>LIBERIS PATRIMOINE</b> : Assurance-vie capitalisation qui permet de faire fructifier son capital. Frais de mise en place d'un virement permanent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de gestion : 0,4% du montant de chaque versement</li> <li>Frais d'acquisition : 0,65% de l'épargne gérée prélevé en fin d'exercice sur le compte de la participation aux bénéfices</li> <li>Prime décès : 0,4% du montant du versement initial prélevé en fin d'exercice sur le compte de la participation aux bénéfices</li> </ul>

Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J' : Jour de lancement achat ou vente de devises JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré  
\* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

## PLACEMENTS

1 • SICAV ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	FRAIS EN HT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	JOURS DE VALEUR
<b>SICAV</b>		
<b>CDM CASH</b>	Droit d'entrée : Gratuit Droit de sortie : Gratuit	
<b>CDM OPTIMUM</b>	Droit d'entrée : 1,50%	
<b>CDM GÉNÉRATION</b>	Droit de sortie : 0,50%	
<b>CDM TRESOR PLUS</b>	Droit d'entrée : 0,50% Droit de sortie : 0,25%	
<b>CDM EXPANSION</b>	Droit d'entrée : 0,50% Droit de sortie : 0,50%	
<b>FONDS COMMUNS DE PLACEMENT - FCP</b>		
<b>CDM LIQUIDITÉ</b>	Droit d'entrée : Gratuit Droit de sortie : Gratuit	
<b>CDM SÉCURITÉ PLUS</b>	Droit d'entrée : Gratuit Droit de sortie : Gratuit	
<b>CDM PROFIT DYNAMISME</b>	Droit d'entrée : 1,50% Droit de sortie : 0,50%	
<b>CDM PROFIT SÉRÉNITÉ</b>	Droit d'entrée : 0,50% Droit de sortie : 0,25%	
<b>CDM PROFIL ÉQUILIBRE</b>	Droit d'entrée : 1,50% Droit de sortie : 0,25%	
<b>CDM OBLIG PLUS</b>	Droit d'entrée : Gratuit Droit de sortie : Gratuit	
<b>CDM MONÉTAIRE PLUS</b>	Droit d'entrée : Gratuit Droit de sortie : Gratuit	
<b>CDM OBLIGATIONS</b>	Droit d'entrée : Gratuit Droit de sortie : Gratuit	
<b>2 • OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES</b>		
Garde de titres	0,30 % / an, minimum 50 DH par portefeuille, commission payable trimestriellement et calculée au prorata du nombre de jours de dépôt : • sur la base de la valeur nominale sur les titres non cotés • sur la base de la valeur boursière du dernier jour du trimestre sur les titres cotés	
Paiement de coupons		
• Coupons domiciliés		• Gratuit
• Coupons et dividendes non domiciliés	- Payables au Maroc - Payables hors Maroc	• 2% calculés sur la base de la valeur du coupon • 2% calculés sur la base de la valeur du coupon en plus des frais du correspondant et des frais du transfert
Achat ou vente de titres pour le compte de la clientèle	• Collecte d'ordres de bourse • Règlement, livraison de titres, compensation	• 0,10% du montant de la transaction • 0,20% sur le montant à régler ou à recevoir
Paiement d'intérêts		0%
Souscription de titres de capital		0,20% du montant de la souscription ou selon ce qui est indiqué dans la note d'information
Transfert de titre vers un autre dépositaire		0,20% de la valeur du titre à la date du transfert
Remboursement de titres		Tarifcation définie par convention pour les clients émetteurs de titres
Placement de titres		Tarifcation définie par convention pour les clients émetteurs de titres
Engagement de souscription ou de placement		Tarifcation définie par convention pour les clients émetteurs de titres
Centralisation et gestion des émissions		Tarifcation définie par convention pour les clients émetteurs de titres

\*\* Jour de paiement annoncé par l'émetteur  
\*\*\* Jour de transaction en bourse

## OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

1 • SERVICES RELATIFS À LA BANQUE AU QUOTIDIEN	TARIF HT	JOURS DE VALEUR
Émission d'un accreditif compte en devises	1%, minimum 50 DH	
Réception d'un accreditif compte en devises	1%, minimum 25 DH	
Domiciliation de titres à l'importation	100 DH / titre + 50 DH frais de timbre	J' + 2 JO
Transfert export	1,50%, minimum 50 DH	J' + 2 JO
Frais accessoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clients Professionnels &amp; Entreprises</li> <li>• Clients Particuliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 DH</li> <li>• 30 DH</li> </ul>
Remise de chèque à l'encaissement sur l'étranger	50 DH / chèque + 1,5%, minimum 50 DH	J' + 2 JO
Effet à l'encaissement sur l'étranger	50 DH / effet + 1,5%, minimum 50 DH	
Retour d'effets impayés sur l'étranger	100 DH	
Paiement d'effets à l'import	2%, minimum 100 DH	
Transfert import	1,50%, minimum 50 DH	
• Frais Correspondant (Europe)		CV de 88 DH à 220 DH selon le montant et la banque du bénéficiaire
• Frais accessoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clients Professionnels &amp; Entreprises</li> <li>• Clients Particuliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 150 DH</li> <li>• 130 DH</li> </ul>
Cdm e-Swift	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 compte bénéficiaire</li> <li>• 2 comptes bénéficiaires ou plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 DH / mois</li> <li>• 100 DH / mois</li> </ul>
cdm e-trade		145 DH / mois
<b>2 • SERVICES RELATIFS AUX REMISES DOCUMENTAIRES</b>		
Encaissement de remises documentaires à l'import	2% minimum 150 DH + commission documentaire (paiement : 1,5%, minimum 150 DH pour acceptation 1% minimum 150 DH + frais de dossier (150 DH)	J' + 2 JO
Encaissement de remises documentaires à l'export	1,5% minimum 100 DH + commission documentaire (paiement : 1%, minimum 100 DH pour acceptation 1,5% minimum 150 DH + frais de dossier (150 DH)	J' + 2 JO
<b>3 • SERVICES RELATIFS AUX CREDOCS CAUTIONS ET AVALS</b>		
<b>Crédits documentaires à l'importation</b>		
Commission d'ouverture	2,50% le premier mois, minimum 250 DH, 1,25% les autres mois, minimum 50 DH	
Commission d'irrévocabilité	2,50% flat, minimum 100 DH	
Commission de modification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission flat</li> <li>• Commission additionnelle si modification ayant pour objet l'augmentation du montant ou la prorogation de la durée sur le différentiel de montant ou de durée</li> <li>• Ouverture</li> <li>• Irrevocabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 DH</li> <li>• 2,50% le premier mois, minimum 250 DH, 1,25% les autres mois minimum 50 DH</li> <li>• 2,50% le premier mois, minimum 250 DH, 1,25% les autres mois minimum 50 DH</li> </ul>
Commission d'acceptation	2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 100 DH	
Commission de réalisation	1,50% minimum 100 DH	
Commission de paiement	1% minimum 100 DH	
Frais de dossier	150 DH / dossier	
Lettre de garantie pour absence de documents d'expédition	2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 50 DH (prélèvement mensuel)	
<b>Crédits documentaires à l'exportation</b>		
Commission de notification	1,25% flat, minimum 50 DH	
Commission de confirmation (pour les pays à haut risque, la perception dépend du pays)	2% l'an, minimum 50 DH	
Commission de modification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission flat</li> <li>• Commission additionnelle si modification ayant pour objet l'augmentation du montant</li> <li>• Notification</li> <li>• Transférabilité</li> <li>• Ayant pour objet la prorogation de la durée</li> <li>• Notification</li> <li>• Transférabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 DH</li> <li>Sur le différentiel du montant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,25% flat, minimum 50 DH</li> <li>• 1,25% flat, minimum 50 DH</li> </ul> </li> <li>Sur la durée supplémentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Néant</li> <li>• Néant</li> </ul> </li> </ul>
Commission de réalisation	1,50% minimum 50 DH	
Commission d'acceptation	2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 50 DH	
Commission de paiement	1% par an min 100 DH	
Frais de dossier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisable à nos caisses</li> <li>• Réalisable aux caisses des autres banques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 150 DH</li> <li>• 300 DH</li> </ul>
Commission sur accreditif transférable	1,25% flat, minimum 50 DH	
<b>Caution et avals</b>		
Commission sur caution et aval	2% par an, min 50 DH	
Lettres de garantie (hors crédits documentaires)	2% l'an (1 mois minimum de perception) minimum 100 DH	
Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J' : Jour de lancement achat ou vente de devises JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré		
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006		

## PRÊTS

1 • CRÉDITS À LA CONSOMMATION	TARIF HT
Frais de consultation de la centrale des risques	Gratuit
Cdm S@rli	Frais de dossier
Crédit Mourasib	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de dossier</li> <li>• Frais d'actes</li> </ul>
Crédit auto sans garantie	Frais de dossier
Taux maximum des intérêts conventionnels	14,30%
<b>2 • CRÉDITS HABITATS</b>	
Cdm Sakane	Frais de dossier
Fogarin et Fogalogue	Frais de dossier
Fogafel	Frais de dossier
Frais de remboursement anticipé partiel ou total	1 mois d'intérêt avec maximum 2% du capital restant dû
Frais d'actes	À partir de 727,30 DH (selon le montant du prêt)
Chèques notaires	100 DH
Rédaction tableau d'amortissement	150 DH
<b>3 • CRÉDIT DE FONCTIONNEMENT</b>	
Frais de dépassement	200 DH / jour
<b>4 • CRÉDITS PROMOTION IMMOBILIÈRE</b>	
Mise en place	0,50%
Renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de dossier</li> <li>• Commission d'engagement</li> </ul>
<b>5 • MAINLEVÉES SUR GARANTIES</b>	
La mainlevée est délivrée systématiquement par la banque, dans un délai maximum de 30 jours ouvrables, à compter de la date de remboursement total du crédit et l'acquiescement des frais de mainlevée, sauf si le client atteste par écrit sa volonté de maintenir la garantie.	
Mainlevée hypothécaire	1 818,2 DH / garantie avec plafond de 3 636,4 DH
Duplicata mainlevée hypothécaire	1 818,2 DH / garantie avec plafond de 3 636,4 DH
Mainlevée hypothécaire entreprise	500 DH / garantie avec plafond de 1 000 DH
Mainlevée hors hypothécaire	500 DH / garantie avec plafond de 1 500 DH
Morcellement	500 DH
<b>6 • CAUTIONS BANCAIRES</b>	
Caution intégrale ou non intégralement couvertes par un dépôt	2% / an, minimum 70 DH
Frais de dossier	50 DH

Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J' : Jour de lancement achat ou